



ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE-MÉTROPOLITAINE DES JEUNES SAPEURS-POMPIERS

UV J.S.P. 2

Module : INC



**LSPCC : possibilités et
limites d'utilisation –
Protection individuelle
contre les chutes**

Version 2

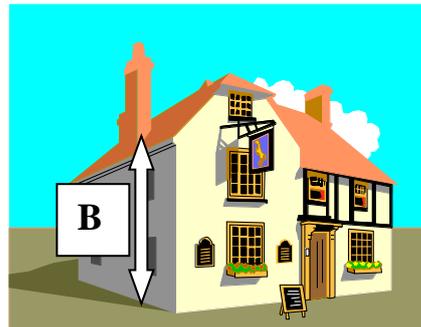
I. POSSIBILITE :

Elle permet de parer les chutes du personnel lors de déplacements dans un environnement hostile lors d'une progression horizontale par exemple.

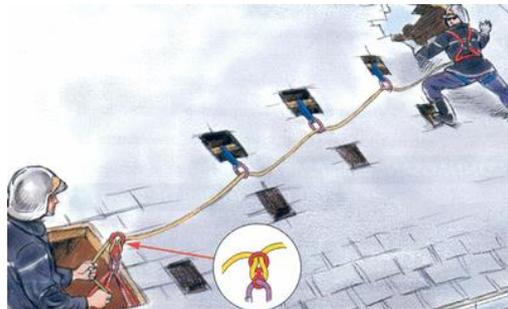


II. LIMITES :

La distance entre les amarrages (A) est déterminée par la hauteur libre (B) sous la personne en progression.



La longueur de la corde après le dernier point de renvoi doit toujours être inférieure à cette hauteur de manière à pouvoir stopper la chute du sauveteur avant qu'il ne heurte un obstacle.



III. FACTEUR DE CHUTE :

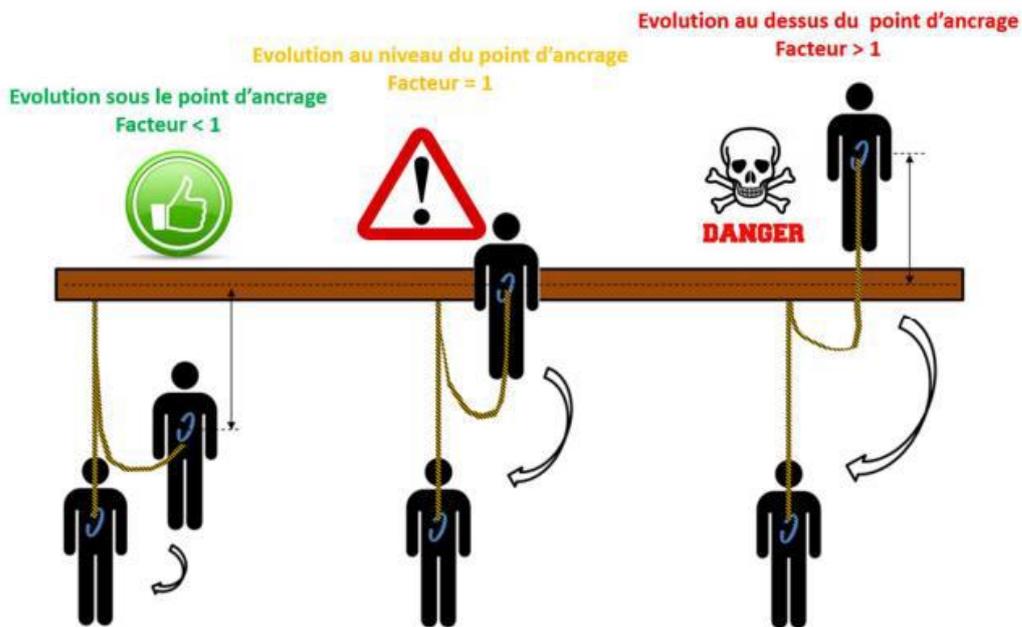
C'est le rapport entre la hauteur de la chute et la longueur de corde utilisée :



$$\text{Facteur de la chute} = \frac{\text{Hauteur de la chute}}{\text{Longueur utile de corde}}$$

Exemple

$$\frac{\text{Hauteur de la chute de 4 m}}{\text{Longueur de corde utile de 8 m}} = 0.5$$



© Nicolas Comes – DGSCGC

Ce facteur doit être inférieur strict à 1 (Risques importants néfastes pour les sauveteurs et le matériel)

IV. FORCE CHOC :

C'est l'impact que va encaisser le sauveteur à la fin de sa chute.

Elle dépend :

- Du facteur de chute,
- Du poids du sauveteur,
- De la nature de la corde.

Le corps humain ne supporte pas de force maximale > à 12 KN, ce qui peut correspondre à un facteur de chute de 2.